

Présentation de la forêt franc-comtoise

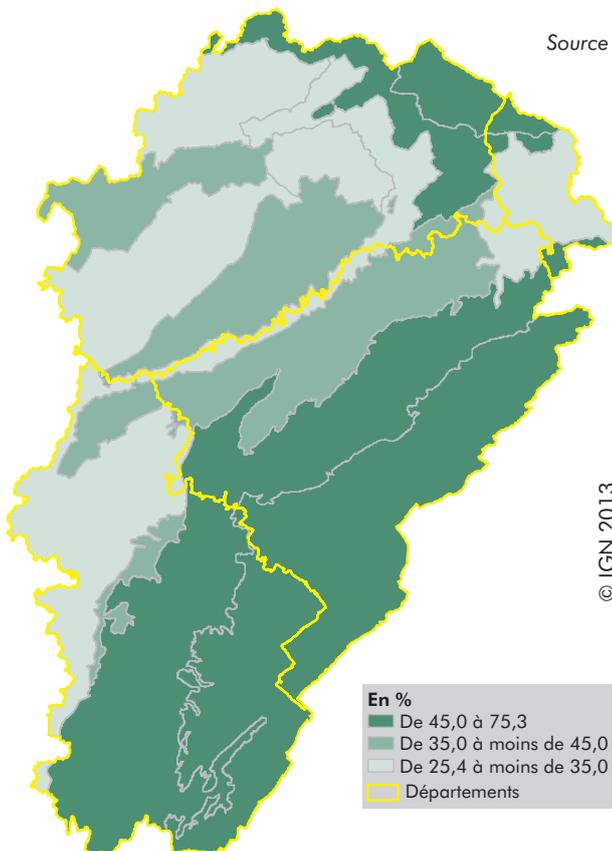
Les chiffres clés

- 45 % de forêt en Franche-Comté contre 30 % en Métropole
- 70 % de feuillus, 30 % de résineux
- 54 % de forêt publique contre 25 % en métropole

En 2012, la forêt franc-comtoise s'étend sur 740 000 hectares selon la définition de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) ⁽¹⁾ avec un taux de boisement de 45 % (30 % en moyenne métropolitaine). La Franche-Comté est ainsi l'une des régions les plus boisées de la métropole. Comme au niveau national, la forêt franc-comtoise s'étend. Ainsi, entre 2000 et 2012, les surfaces boisées, y compris les peupleraies en plein, ont progressé de 10 000 hectares dans la région, soit un gain en surface de 1,5 % sur la période. Si la forêt est présente sur l'ensemble du territoire régional, certaines zones sont

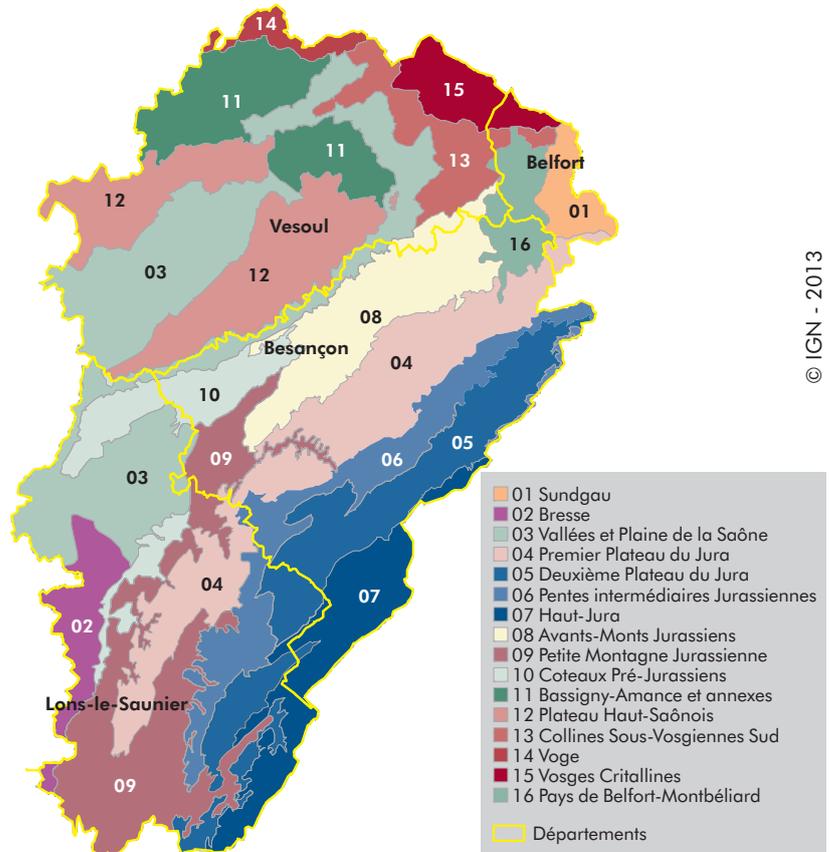
Les reliefs francs-comtois, royaume de la forêt

Taux de boisement par sylvoécocorégion



Source : IGN

Une grande diversité forestière en Franche-Comté avec 16 régions forestières



© IGN - 2013

Source : IGN

plus particulièrement boisées. Ainsi, le taux de boisement oscille entre 50 et 70 % du territoire dans les collines sous-vosgiennes, les pentes intermédiaires du massif du Jura ou du Haut-Jura et dépasse les 70 % dans les Vosges cristallines. D'autres zones, au contraire, sont moins boisées telle que le Sundgau dans le Territoire de Belfort ou les vallées et les plaines de la Saône et du Doubs, dans lesquelles le taux de boisement est inférieur à 40 %. Dans la Bresse jurassienne, pays d'étangs, ce taux est même inférieur à 30 %.

Une forêt diversifiée

La forêt franc-comtoise présente une grande diversité favorisée par trois ensembles topographiques (les Vosges, le Jura et les plaines et plateaux). Elle possède 16 régions naturelles identifiées par l'IGN.

Forêt : définitions

- **Forêt domaniale** : forêt publique faisant partie du domaine privé de l'État. Sa gestion est assurée par l'Office national des forêts (ONF) en application du Code forestier.
- **Forêt communale** : forêt publique faisant partie du domaine privé d'une commune. La forêt communale, comme toute forêt publique, relève du régime forestier. La gestion en est alors assurée par l'Office national des forêts, à la demande de la commune.

La forêt privée plus difficile à exploiter que la forêt publique

	Répartition de la forêt selon la difficulté d'exploitation (en %)			Surface (en milliers d'ha)
	facile	moyenne	difficile ou très difficile	
Doubs	56	15	29	227 ± 9
Jura	59	10	31	233 ± 9
Haute-Saône	81	10	9	233 ± 7
Territoire de Belfort	100	n.s.	n.s.	27 ± 3
Franche-Comté	66	12	22	720 ± 15
Forêt publique	72	10	18	385 ± 7
Forêt privée	59	13	28	335 ± 14

n.s. : non significatif

Source : IGN (Inventaire forestier national 2010)

Note de lecture : le Jura possède entre 224 000 et 242 000 ha de forêt dont 31 % est difficile à exploiter.

Les feuillus représentent environ 70 % de la surface forestière en Franche-Comté, soit légèrement plus qu'au niveau national (66 %). À elle seule, la chênaie représente plus de 26 % de la forêt locale et son importance continue de s'accroître. La progression de la chênaie est néanmoins plus faible que celle de la hêtraie qui représente 19 % des surfaces boisées. Les résineux représentent 30 % de la surface forestière. Ils sont essentiellement constitués de sapin et d'épicéa. L'épicéa est prédominant dans le Haut-Jura et le 2^e plateau du Jura. Le sapin est l'essence prédominante dans les pentes intermédiaires jurassiennes et les Vosges cristallines.

Une forêt pas toujours aisée à exploiter

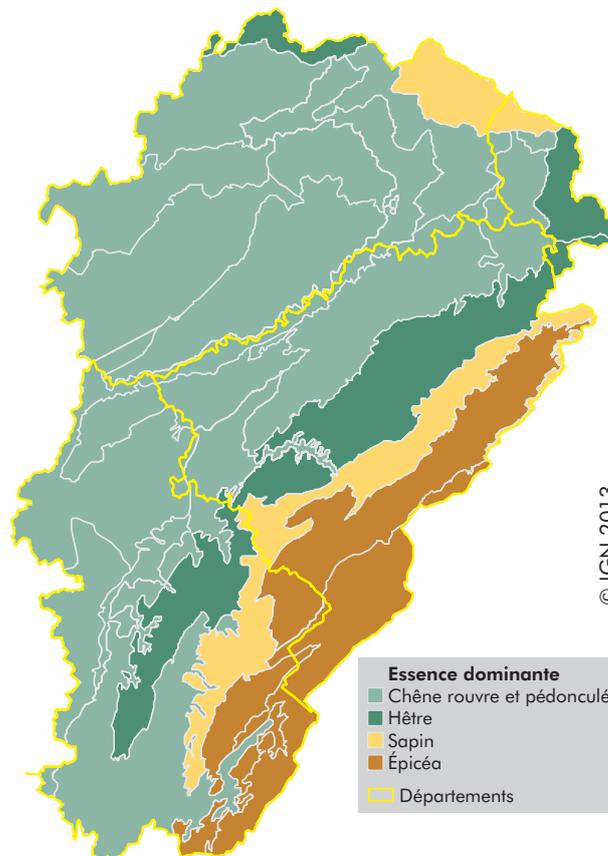
Toutes essences confondues, la Franche-Comté possède 143 millions de m³ de matériel sur pied, soit 7 % du total national, alors qu'elle ne couvre que 4,5 % du territoire français. De plus, la production biologique naturelle de la forêt franc-comtoise est estimée à 5 millions de m³ par an. Pourtant, plusieurs facteurs font que la récolte annuelle n'est que de 3,5 millions de m³, soit 70 % de l'accroissement naturel. D'une part, bien

que la forêt franc-comtoise soit majoritairement publique, la forêt privée (46,5 % de l'ensemble, soit 330 000 hectares) est extrêmement morcelée puisqu'elle est aux mains de près de 160 000 propriétaires et seuls 75 000 hectares font l'objet d'un plan simple de gestion (document de planification en matière de gestion et d'exploitation de la forêt, en particulier programmation des coupes et travaux sur 10 à 20 ans). D'autre part, malgré d'importants efforts réalisés ces dernières décennies pour desservir les forêts en routes et pistes de débarquement, des problèmes d'accessibilité rendent l'exploitation forestière encore difficile, voire parfois impossible. Dans le Doubs et le Jura, 30 % de la superficie forestière est considérée comme difficile à exploiter.

Une gestion durable de la forêt

Partant du constat que la richesse forestière doit être exploitée et préservée,

La forêt comtoise est composée à 70 % de feuillus



© IGN 2013

Source : IGN

une gestion durable de la forêt est aujourd'hui en place, tant au niveau de la forêt publique que de la forêt privée. Le plan pluriannuel de développement forestier, le schéma régional de gestion sylvicole, des directives régionales d'aménagement sont aujourd'hui en œuvre. Ainsi, selon le référentiel de certification PEFC (2), 51 % de la surface forestière franc-comtoise est gérée durablement, soit 350 000 ha. 70 % des forêts publiques sont certifiées avec pour objectif d'atteindre 90 % fin 2016. Un quart des forêts privées est certifié. Les forêts privées certifiées sont souvent des parcelles de grande taille (70 % sont des parcelles de plus de 25 ha). ■

(1) L'IGN définit la forêt comme un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des essences forestières capables d'atteindre une hauteur supérieure à cinq mètres.

(2) Le programme de certification PEFC (sigle anglais signifiant « programme of endorsement for forest certification ») repose sur deux piliers complémentaires : l'application d'un cahier des charges relatif à la gestion durable de la forêt et la mise en place d'une chaîne de contrôle qui assure la traçabilité et la fiabilité des produits certifiés PEFC depuis la forêt jusqu'au produit fini.